



SOMMAIRE

# MALBOSSC



mai 2001

Informations Municipales  
n°80

- P. 1 : Le mot de Mme le maire  
Etat-civil
- P. 2 : Festivités du 15 juin 2001
- P. 3 : Conseil municipal séance du 19 janvier 2001
- P. 4 : Conseil municipal séance du 22 février 2001
- P. 5 : Conseil municipal séance du 07 mars 2001  
Elections municipales
- P. 6 : Conseil municipal séance du 17 mars 2001  
Conseil municipal séance du 06 avril 2001
- P. 7 : Conseil municipal séance du 06 avril 2001  
Du Franc à l'Euro
- P. 8 : Devouzanou en direct de l'école de Malbosc
- P. 9 : « « «
- P. 10: Voyage du CCAS - dons
- P. 11 : Service Départemental d'Incendie et de Secours  
Prévention - Vaccination : le tétanos
- P. 12 : Encombrants encombrants  
Communiqué de presse « transat Baby Sleeping »  
Lutter contre l'ambrosie
- P. 13 : l'Ambrosie
- P. 14 : Déchets ménagers : « le Sictoba regarde vers l'avenir »  
(article de « La Tribune »)
- P. 15 : Sangliers - la pétition
- P. 16 ]
- P. 17 ] « Loup, y es-tu ? ». E. Hours
- P. 18 ]
- P. 19 : Festivités du 15 juillet 01

Mairie de MALBOSC

Ouverture au public

Lundi :

9 h - 12 h / 14 h - 17 h

Mardi :

9 h - 12 h

Samedi :

9 h - 12 h

Tél : 04 75 36 90 40

Email :

Mairie-de-Malbosc@wanadoo.fr

## PETITE ANNONCE

M. Raymond Louche cherche à louer un petit appartement  
sur la commune de Malbosc.

Tel : 04 75 36 90 50 aux heures des repas  
ou au 04 66 25 14 08 qui transmettra  
Merci.

## Le mot de Mme le Maire

Chers Administrés,

Lors de mon élection en 1995, quelqu'un m'a dit « on vous jugera sur ce que vous aurez fait ». 6 ans ont passé et vous m'avez, une nouvelle fois, élue premier magistrat de cette commune qui m'a vue naître.

Cela me laisse à penser qu'au cours de ces 6 années écoulées, j'ai rempli mon rôle. Je vous remercie infiniment de la confiance que vous me témoignez. La nouvelle équipe que vous avez élue brillamment au 1er tour de scrutin saura se montrer digne de votre confiance en travaillant dans l'intérêt général pour le mieux être de tous.

Cependant, un bulletin a retenu mon attention. Il exprimait le regret que « Malbosc n'ait pas de grand projet ». Il donnait d'ailleurs aussitôt la réponse « nous n'avons pas les moyens »... je voudrais dire à cet électeur ou électrice déçu(e) que nous avons dépensé pour la voirie de 95 à 2000 : 1 845 348 F et obtenu 436 894 F de subventions. Pour l'eau, sur la même période : 1 517 647 F avec 660 150 F de subventions ! Je ne vais pas vous présenter un bilan que je n'ai pas fait en temps opportun...

Il est facile d'avoir des projets, de grands projets, la question est de savoir si on doit hypothéquer gravement l'avenir en endettant la commune pour 30 ans et en augmentant les impôts considérablement ?

Personnellement, je m'y refuse à moins que les subventions atteignent 90%, avec l'Europe peut-être ?

Pour 2001, nous avons plus de 900 000 F d'engagement de dépenses pour la route Sabuscles/Fabre. Nous aurons 110 000 F environ de subvention (dotation cantonale pour 2 ans). La voirie reste notre préoccupation majeure. Nous avons dit nos difficultés à M. Alaïze, député de notre circonscription, lors de sa visite le 3 mai dernier. Nous avons également évoqué le problème de la piste qui dessert la forêt communale : son déclassement, le refus (DDAF) de subventionner les pistes DFCI si la commune n'est pas propriétaire des terrains. Notre dossier était bouclé, nous avions les autorisations de passage (pas faciles à obtenir), il faut, maintenant, en plus acquérir les terrains ce qui veut dire : bornage par un géomètre expert, acte notarié, etc. M. le député va voir ce qu'il peut faire : obtenir une dérogation pour les 5 communes ardéchoises dans ce cas. M. Alaïze nous a écoutés, a pris des notes, donné des chiffres mais nous a-t-il entendus ? On peut toujours espérer....

Tout ne va pas si mal puisque, malgré les intempéries de l'hiver qui ont retardé les travaux, le chef lieu est débarrassé des poteaux en béton et des consoles EDF inesthétiques. Dans quelques jours, le transformateur va disparaître définitivement. D'ores et déjà le nouveau est en fonctionnement. Tout le monde s'accorde pour dire qu'il est très réussi, nos félicitations à Dany François, l'entrepreneur local.

Dès l'obtention des subventions, la place sera aménagée, certes modestement, mais elle sera conviviale et les joueurs de pétanque pourront y montrer leur talent, l'éclairage est déjà en état de marche.

Avant les vacances la route des Vans sera améliorée par les soins de la DDE, au niveau de la Borie et Grignolles.

Il faut savoir attendre, tout finit par arriver !

La fonction de maire demande, entre autre, beaucoup de patience et de ténacité. De la première j'en manque mais de la seconde, je suis bien pourvue...

Alice Icard

### ETAT CIVIL

#### NAISSANCE

Pablo HUVELLE à Malbosquet le 16 janvier 2001

#### DECES

Louis OZIOL, le 30 janvier 2001 à Malbosc

José SANZ, le 3 avril 2001 à Nîmes

Marthe MAISTRE le 7 avril 2001 à Bessèges.

#### Le nouveau conseil municipal

- ⇒ Maire : Alice ICARD
- ⇒ 1er adjoint : Élisabeth HOURS
- ⇒ 2ème adjoint : Marcel JULES
- ⇒ Bernard AGNIEL
- ⇒ Anne BOBENRIETH
- ⇒ Robert CHAMBOREDON
- ⇒ Bernadette FILLON
- ⇒ Michel GUILLEMAIN
- ⇒ Andrée NADAL
- ⇒ Maria SANZ
- ⇒ Jean Michel TILLY



# FESTIVITES

**ATTENTION !! LA BETE REVIENT !!**

L'association pour la Sauvegarde du Patrimoine informe la population de Malbosc et des communes alentours:

**MÈFI!!!**

On nous signale que le **VENDREDI 15 JUIN** à 21 H., dans la salle des fêtes de Malbosc est attendu

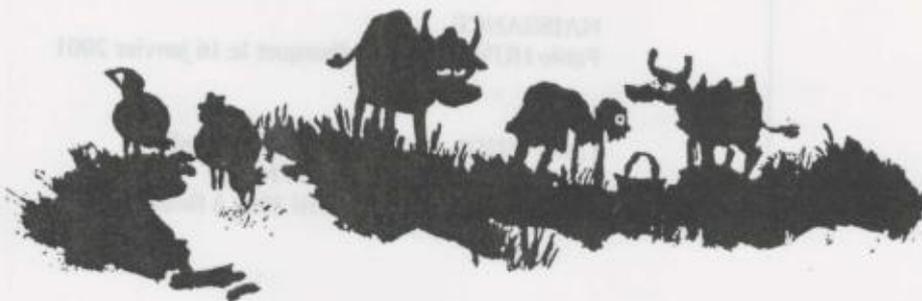
## LE MONSTRE DU GEVAUDAN

( l'Histoire revue et corrigée de manière poétique et humoristique )

Spectacle de marionnettes tous publics présenté par le

**RATATOUILLE THEÂTRE**

Venez partager avec nous une soirée autour de la bête,  
accompagnée de gâteaux et de tisane contre la peur!  
Seules la solidarité et la joie vécues en bonne compagnie nous  
permettront d'en venir à bout.





2001

19 janvier  
20 h 30

# Comptes-rendus de séance

Présents : tous les conseillers en exercice sauf Béatrice Schmitt excusée

- Logement cure
- SDE Chassezac
- Eclairage public 2è tranche
- Travaux EAP
- Tarifs 2001
- Divers

**R**éhabilitation logement cure  
Mme le maire présente au conseil le dossier de réhabilitation du logement.

Le montant du devis s'élève à 390 000 F HT. Pour financer ce projet, des subventions seront sollicitées au Conseil Général, au Conseil Régional et à la D.D.E (cadre Palulos).

Il est précisé qu'un emprunt devra être réalisé.

Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité.

**S**yndicat d'Electrification du Chassezac.

Le conseil municipal se prononce favorablement pour la dissolution de ce syndicat et décide d'adhérer au syndicat départemental d'électricité de l'Ardèche (SDE 07) au titre de commune isolée.

**T**ravaux d'éclairage public 2è tranche

La deuxième tranche comprend le prolongement des travaux jusqu'à l'école et la salle des fêtes.

Montant du dossier : 40 000 F HT.

Le conseil est d'accord pour la réalisation de ces travaux. Des subventions seront demandées.

**T**ravaux d'AEP

Sont à réaliser les travaux de protection des périmètres de captage de Malbosquet et Anfès (voir le problème de clôture avec la piste).

Les travaux de Fabre ont pris du retard en raison des intempéries.

**T**ARIFS 2001

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe les tarifs suivants :

Cimetière :

Concession trentenaire : 470 F/M<sup>2</sup>

Concession cinquantenaire : 680 F/M<sup>2</sup>

Eau :

Abonnement : 410 F

Location compteur : 39 F

Prix du m<sup>3</sup> : en raison des dates de facturation et des relevés de compteur, le prix moyen appliqué est de 4,60 F/m<sup>3</sup>

Raccordement au réseau : 3 700 F

**D**IVERS

La participation communale au Service de Défense et d'Incendie pour l'année 2001 : 9 700 F

Participation 2001 au PNR des Monts d'Ardèche : 1803 F.

Un projet d'aménagement de la place est demandée à la DDE. Marcel JULES demande qu'une main courante soit posée sur les escaliers qui montent à la place.

Travaux voirie : en prévision de l'élargissement d'un virage sur la route de Sabuscles, il convient d'acquérir le terrain.

La séance est levée à 22 h

2001

22 février  
20 h 30

- SICTOBA (collecte des plastiques)
- Aménagement place église
- Aménagement cour de l'école
- Schéma d'assainissement
- SIDET salle omnisport

Absentes excusées : Maria Sanz, Béatrice Schmitt

**S**yndicat Intercommunal Collecte et Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche (SICTOBA)

Une délibération est prise pour autoriser le SICTOBA à la collecte des plastiques.

Il est prévu l'installation d'un conteneur au chef-lieu mais deux autres conteneurs seront demandés pour Aubrias et le camping.

**A**ménagement place de l'église  
Le dossier établi par la DDE prévoit les travaux suivants :

Réfection du mur côté Monument et réparation du mur vers l'escalier.

Destruction du transformateur.

Déplacement de la statue vers le nouveau transformateur.

Décaissement de l'ensemble et remise en forme de façon à réduire les pentes.  
Captage des descentes d'eau.

Mise en place de garde-corps sur le mur sud et à l'accès à la mairie ou réalisation de parapets.

Plantation d'arbres vers le monument et mise en place de bancs.

Réalisation d'une structure et chaussée de revêtement.

Coût prévisionnel HT : 266 285 F. Des subventions seront sollicitées auprès du Conseil Général et du Conseil Régional.

Le conseil est d'accord à l'unanimité pour ces travaux .

#### SIDET - salle omnisport de Les Vans

**M**me le maire rappelle le projet de construction d'un espace sportif et culturel aux Vans dans le cadre du Contrat Global de Développement de l'Ardèche Méridionale et présente le plan de financement dont le coût prévisionnel TTC est de : 10 692 001 F.

Le SIDET prendrait à sa charge 40% de l'autofinancement après déduction des subventions et du fonctionnement qui seront financés par la fiscalité ou à défaut, par participation directe des communes adhérentes à ce jour au syndicat.

#### Schéma d'assainissement

**L'**étude du schéma d'assainissement de la commune a été confiée par la DDAF à la Société Saunier Environnement de Valence.

Coût prévisionnel estimé par la DDAF : 75 000 F.HT

Ce projet pourrait être financé sur un programme du Conseil Général et pourrait faire l'objet d'un financement complémentaire de l'Agence de l'Eau. Subv. 20 % Ceil Gal : 15 000 F

Subv. 60 % Agence eau : 45 000 F

Emprunt ou fonds libres : 15 000 F

Le conseil municipal approuve la réalisation du schéma d'assainissement et sollicite les aides ci-dessus.

#### Amenagement de la cour de l'école

Afin de préparer ce dossier, Mme le maire propose au conseil de solliciter le concours de la DDE qui se verrait confier la mission de maîtrise d'œuvre : études d'avant projet, projet, suivi des travaux, etc.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

#### Syndicat mixte de l'Ardèche Méridionale

Une délibération est prise pour modifier les statuts du syndicat.

La participation fiscale 2001 prévue de la commune est de 1 654 F.

Les 60 % de l'autofinancement et du fonctionnement seront financés par Les Vans selon une convention signée entre le syndicat et la commune des Vans.

Avant de délibérer sur ce projet, le conseil municipal demande des informations supplémentaires sur les activités qui seront proposées dans cette salle ainsi que sur les conditions d'accès.

La séance est levée à 22 h 30

2001

07 mars  
20 h

Absente excusée : Béatrice Schmitt

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les comptes administratifs 2000 suivants :

## Vote des comptes administratifs

- budget général
- Service des eaux
- CCAS

## Budget général

## Fonctionnement

Excédent 1999 : 785 559,38 F  
 Dépenses : 820 032,10 F  
 Recettes : 1 191 235,69 F

Résultat excédent 2000 : 1 156 762,97 F à affecter.

## Investissement

Excédent 1999 : 182 442,82 F  
 Dépenses : 1 042 764,98 F  
 Recettes : 506 756,24 F

Résultat déficit 2000 : 482 008,74 F

## Restes à réaliser

Dépenses : 60 000 F  
 Recettes : 29 612 F  
 Besoin total de financement : 512 397 F

Affectation de l'excédent de fonctionnement 2000 :

512 397 F en investissement  
 644 365,97 F à reporter en excédent 2001

## Budget de l'eau

## Fonctionnement

Excédent 1999 : 0,20 F  
 Dépenses : 140 367,06 F  
 Recettes : 274 845,26 F

Résultat excédent 2000 : 134 478,40 F à affecter.

## Investissement

Déficit 1999 : 347 458,45 F  
 Dépenses : 181 431,16 F  
 Recettes : 439 966,00 F

Résultat déficit 2000 : 88 923,61 F F

## Restes à réaliser

Dépenses : 483 402,00 F  
 Recettes : 505 288,00 F  
 Besoin total de financement : 67 037,80 F

Affectation de l'excédent de fonctionnement 2000 :

67 038 F en investissement  
 67 440,20 F à reporter en excédent 2001

## C.C.A.S.

Fonctionnement Excédent 1999 : 14 111,21 F  
 Dépenses : 17 393,34 F  
 Recettes : 13 015,00 F

Résultat excédent 2000 : 9 732,87 F à reporter sur l'exercice 2001

## ELECTIONS MUNICIPALES

11 MARS 2001

Nombre d'inscrits : 180  
 Nombre de votants : 127  
 Suffrages exprimés : 116

## Ont obtenu

## Liste « Ensemble pour Malbosc »

Anne BOBENRIETH : 102  
 Robert CHAMBOREDON : 98  
 Bernadette FILLON : 97  
 Maria SANZ : 97  
 Élisabeth HOURS : 96  
 Bernard AGNIEL : 96  
 Marcel JULES : 95  
 Jean Michel TILLY : 94  
 Alice ICARD : 88  
 Michel GUILLEMAIN : 88  
 Andrée NADAL : 87

## La liste

« Ensemble pour Malbosc » est élue  
 dès le 1er tour

## Personnes non candidates ayant recueilli des suffrages

KELLER Paul : 3  
 AUBIER Françoise : 2  
 BOULARD Jean-François : 2  
 COSTE Laurette : 2  
 MANIFACIER Marie-Claire : 2  
 SALVADORI Jean-René : 2  
 WYVEKENS Bernard : 2  
 ALLEGRE Jean : 1  
 BEAUJEU Michel : 1  
 CAILLOU Patrick : 1  
 CHAMBOREDON Olivier : 1  
 CHATEIGNIER Hugues : 1  
 DURAND Annie : 1  
 ECKSTEIN Urs : 1  
 ETIENNE Nicole : 1  
 FIORINA Serge : 1  
 FRANZOSI Michèle : 1  
 GRADASSI N. : 1  
 HOURS Raymond : 1  
 MANDINE Alain : 1  
 MANIFACIER Michel : 1  
 MESTRE Nicole : 1  
 ROBUCHON Agnès : 1  
 VACHEROT Geneviève : 1

2001

17 mars  
10 h

- Election du maire et des adjoints
- Désignation des délégués aux différents syndicats

Tous les conseillers en exercice sont présents.

**ELECTION DU MAIRE ET DES  
ADJOINTS**

La séance est ouverte sous la présidence de M. JULES Marcel, le plus âgé des membres du conseil qui, après avoir donné lecture des articles du CGCT relatifs à ces élections, invite le conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du maire.

Candidat : Alice ICARD - 10 voix.  
Ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire et immédiatement installée.

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de Mme ICARD Alice, élue maire, à l'élection du 1er adjoint :

Candidat : Elisabeth HOURS 10 voix.  
Ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 1ère adjointe et immédiatement installée.

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de Mme ICARD Alice, élue maire, à l'élection du 2ème adjoint :

Candidat : Marcel JULES - 10 voix.  
Ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2ème adjoint et immédiatement installé.

**DESIGNATION DES DELEGUES AUX  
DIFFERENTS SYNDICATS**

Ont été désignés

SICOM : Robert CHAMBOREDON,  
Andrée NADAL

SICTOBA : Robert CHAMBOREDON,  
Bernard AGNIEL

SIDET : Michel GUILLEMAIN, Anne  
BOBENRIETH

Syndicat Mixte Ardèche Méridionale :  
Maria SANZ, Alice ICARD

Syndicat du PNR Monts d'Ardèche :  
Elisabeth HOURS, Jean-Michel TILLY

Membres du CCAS :  
Anne BOBENRIETH, Marcel JULES,  
Andrée NADAL, Maria SANZ

La séance est levée à 12 h 30

2001

06 avril  
20 h 30

- Vote des budgets 2001
- AEP procédure de régularisation source
- SICTOBA

Tous les conseillers en exercice sauf Maria Sanz, excusée.

\* Mme le Maire présente le budget du CCAS.

Tous les membres de la commission sont présents sauf Gérard Bastide (hors conseil, excusé).

Le budget 2001 de dépenses et recettes s'équilibre à : 14 552 F soit 2 218,43 €

Il est approuvé à l'unanimité.

La date du voyage organisé par le CCAS est fixée au 12 mai 2001.

\* Vote du budget communal M 14.

Après la présentation du budget :

Total section de fonctionnement : 1 765 032 F soit 269 077,39 €

Total section d'investissement : 2 173 478 F soit 331 344,59 €

Le conseil approuve à l'unanimité.

\* Vote du budget de l'eau (M 49)

Après la présentation du budget :

Total section d'exploitation : 303 283 F soit 46 235,19 €

Total section d'investissement : 1 307 849 F soit 199 309,25 €

Le conseil approuve à l'unanimité.

\* L'arrête préfectoral portant déclaration d'utilité publique des travaux d'AEP de Chabannes datant de plus de 10 ans, la procédure administrative pour la régularisation de la source doit être refaite.

La nomination d'un d'hydrogéologue sera demandée à la préfecture.

\* SICTOBA : la commune devant déléguer non pas 1 mais 2 conseillers titulaires, Bernard Agniel est désigné comme 2è titulaire et Alice Icard comme suppléante.

- Délégations au maire
- Heures secrétaire mairie
- Emploi insertion
- AEP travaux d'interconnexion demande subventions
- Commissions municipales

\* Délibération est prise pour donner à Mme le maire les délégations nécessaires à l'exercice de son mandat.

\* Il a été décidé d'octroyer 2 h hebdomadaires supplémentaires à la secrétaire de mairie, ces heures seront effectuées hors ouverture au public.

\* Le conseil approuve à l'unanimité l'embauche d'un second emploi d'insertion (CES) à compter du 1er mai.

\* Les demandes de subvention pour les travaux d'AEP interconnexion Aubrias-chef lieu vont être faites. Le conseil demande toutefois une vérification du contrôle de niveau.

Les différentes commissions municipales sont constituées :

⇒ *Commission finances :*

Alice Icard, Bernard Agniel, Michel Guillemain, Jean-Michel Tilly,  
Hors conseil : secrétaire de mairie.

⇒ *Commission travaux :*

Robert Chamboredon, Marchel Jules, Jean-Michel Tilly.  
Hors conseil : Henri Brion

⇒ *Commission scolaire :*

Maria Sanz, Alice Icard  
Hors conseil : Béatrice Schmitt

⇒ *Commission forêt :*

Bernard Agniel, Anne Bobenrieth, Bernadette Fillon, Marcel Jules

⇒ *Commission informations :*

Bernard Agniel, Bernadette Fillon, Elisabeth Hours, Alice Icard  
Hors conseil : secrétaire de mairie, instituteur

⇒ *Commission culture, tourisme, loisirs :*

Anne Bobenrieth, Bernadette Fillon, Elisabeth Hours, Jean-Michel Tilly

La séance est levée à 23 h 06. Secrétaire de séance, Elisabeth Hours.



### Du franc à l'Euro

à partir du 31 décembre 2001, à minuit, l'euro remplacera le franc dans nos portefeuilles

Alors, dès maintenant, entraînez vous à l'Euro !

Taux de conversion officiel  
1 euro = 6,55957 francs

Pour connaître la valeur exacte en euros d'un produit marqué en francs, il faut **diviser** ce prix en francs par 6,55957.

Pour approcher cette valeur en euros, il existe aussi un calcul rapide dont vous pouvez vous servir :

Prix en francs + la moitié de ce prix en francs, le tout divisé par 10 = prix approché en euros.

*Exemple : prix d'un timbre en euros*

$$3 \text{ F} + 1,50 \text{ F} : 10 = 0,45 \text{ €}$$

Le calcul exact :

$$3 : 6,55957 = 0,457 \text{ arrondi à } 0,46$$

*A partir de juillet 2001 :* les banques et les établissements financiers vous fournissent systématiquement des chéquiers en euros.

*Décembre 2001 :* Opération « premiers euros ». Les banques et bureaux de poste vous proposent des sachets contenant 40 pièces en euros vendus 100 francs (15,24 euros).

*Fin décembre 2001 :* les banques et la poste adaptent leurs distributeurs de billets à l'euro pour que vous puissiez retirer des euros dès le 1er janvier 2002.

*Le 1er janvier 2002 :* l'euro est là. Pour faciliter le retrait des pièces et billets en francs, les commerçants commencent à rendre la monnaie en euros. Les paiements en chèques, cartes bancaires et virements se font uniquement en euros.

*Le 17 février 2002 à minuit :* à partir de cette date, tous vos achats se font en euros. Les paiements en francs ne sont plus autorisés.

*Jusqu'au 30 juin 2002 :* vous pouvez échanger gratuitement vos pièces et billets en francs dans les banques et à la poste.

#### Euro contacts

(appel gratuit) :  
0 800 01 2002

@ Internet :  
[www.euro.gouv.fr](http://www.euro.gouv.fr)

Minitel :  
3615 euro 2002

# JENOUZAVOU

## L'Amygdale et la Carie

L'Amygdale ayant gonflé  
Tout l'été,  
Se creva, c'était foutu  
Quand la grippe fut venue.  
Pas un simple petit bobo  
Style rhume ou bien trachéo.  
Elle alla crier: "angine"  
Chez la Carie sa voisine,  
la priant de lui filer  
Des calmants pour résister  
Jusqu'à l'infusion nouvelle.  
"Je vous r'mercie mad'moiselle  
Avant tout, foi d'Amygdale,  
La santé, c'est l'principal!"  
La carie n'est pas soigneuse:  
C'est là, pour elle un défaut.  
"Que faisiez-vous dans mon dos?"  
Dit-elle à cette râleuse.  
"Tous les jours, derrière les dents,  
Je gonflais, j'étais balèze."  
"Vous gonfliez? Quelle foutaise:  
Eh bien, hurlez maintenant..."

Le club des poèt-poètes

Quel est le métier de ton papa?  
demande la maîtresse.

- Mon papa, il est pompeur.
- On ne dit pas pompeur mais pompiste. Et toi?
- Moi, mon papa, il est livriste.
- On ne dit pas livriste mais livreur. Et toi?
- Je ne suis plus très sûr... Mineur ou ministre!

Nils et Tom  
ou Tom et Nils

## En direct de l'école de Malbosc

Je commence par la lettre E et  
termine par la lettre E.  
Pourtant je ne contiens qu'une  
lettre.

Qui suis-je?

Nils et Tom  
ou Tom et Nils

Que signifie le mot "lapide" ?

Lucas

extraits du dictionnaire

Dalmachat: chat blanc à taches noires.

Pédaguidon: vélo où l'on pédale avec les mains et que l'on dirige avec les mains.

Caméloiseau: oiseau qui change de couleur selon l'endroit où il se trouve et qui a une langue démesurée.

Souchien: Souris qui aboie comme un chien et qui en profite pour faire peur aux chats.

Alphamot: alphabet de mots (Abeille, ballon, etc ...)

Citarbre: arbre ayant des citrouilles à la place du feuillage. Très dangereux en automne.

Solune: Soleil ne nuit très discret

Ana et Léna  
ou Léna et Ana

Quel est le point commun  
entre l'intelligence et un  
parachute?

Tommy

LENNOSREP

TNEMEPPOLEVED UD TE

ECNASSIANNOC AL ED

UARVIN UA

LATNEMADNOF ED NEIR

ETROPPA'N IUQ

EGASSEM EC ERFFIHCED

RUOP SETUNIM

SESUEICERP TE SEUGNOL

ED UDREP IA'J



### Le Corniaud et le Bavard

Mister Corniaud sur le sable allongé,  
Cachait dans son sac un portable.  
Maître Bavard, voulant téléphoner,  
Cherchait un pigeon sur la plage:  
"Hé salut, Monsieur le Corniaud.  
Ou vous avez grossi ou vous m'semblez  
[costaud!

Sans mentir, si votre bronzage  
C'est le top au niveau dragage,  
Vous êtes le playboy des côtes et des  
[boîtes."

Pas finaud le corniaud s'endormit  
[comm'un roi;  
Ne sentant pas ces méchants doigts  
qui ouvrent large son sac, le portable  
[devint proie.  
Le Bavard s'en saisit et dit: "Ecoute mon  
[vieux

Apprends donc que tout frimeur  
Prend l'argent du ringard qui l'écoute:  
Cette leçon vaut bien un portable pauvr'  
[croûte."

Le Corniaud piégé et déçu,  
Jura, nom d'un pétard, qu'il ne  
[bronzerait plus.

Tom

### Histoire de vous mettre au courant

Prenez un camion surchargé où la grue maintient les billes  
de bois. Prenez une ligne droite. Prenez un câble électrique  
pas très haut. Prenez un chauffeur qui y va franco. Prenez une  
cour d'école avec des enfants contre le grillage. Prenez un  
cable sectionné qui tourne comme un fouet au dessus du  
grillage. Prenez un dijoncteur qui ne fonctionne pas.

Nous avons eu très chaud.

Jean Frémihankor

Une enveloppe. Un train qui va très  
vite et qui ne s'arrête pas dans  
toutes les gales. Quand on n'en a  
pas on s'écrase

## VOYAGE DU CCAS



Ce samedi 12 mai la journée promettait d'être belle pour effectuer le voyage organisé par le CCAS. Le départ était fixé à 6h30 via Florac pour aller « voir » les Gorges du Tarn.

A l'heure prévue, nous étions à Florac où le petit déjeuner nous attendait. Il était copieux : croissants, tartines beurrées, confiture... agrémentés de café ou chocolat pour assouvir une petite faim.

Nous reprenons la route vers Ste Enimie, elle est bordée d'acacias en fleur qui embaument. Les genêts, cytises et coronilles mêlent l'or aux différents tons de vert, un enchantement !

A Ste Enimie, nous faisons une pause pour visiter la vieille ville. On découvre des maisons magnifiquement restaurées et les calades refaites à l'identique après l'adduction d'eau potable. Les vieilles fontaines sont là pour mémoire.



Nous pénétrons dans les Gorges du Tarn, la route serpente au pied de murailles abruptes de 400 à 500 m de hauteur, rochers étrangement découpés contrastant par leur nudité, leur coloration ocrée ou rougeâtre, zébrée parfois de traînées noirâtres avec les verts multiples de la

végétation qui s'épanouit près des rives. La vue est impressionnante, parfois le car s'engouffre sous des arches de pierre qui paraissent avoir été taillées à sa mesure.



Avec le Rozier que nous traversons, nous quittons les Gorges du Tarn, direction Meyrueis. Nous découvrons les Gorges de la Jonte, tout aussi impressionnantes avec le rocher des vautours. Ils tournoient dans le ciel par centaine. Petite halte pour les voir de plus près.

Nous nous dirigeons ensuite à travers le causse Méjean vers St Pierre des Tripiers où le restaurant nous attend. C'est une ancienne ferme caussenarde aménagée. Le cadre est accueillant, le repas simple et bien préparé satisfait tout le monde, le service a été rapide.

Nous allons maintenant vers l'Aven Armand, du nom de son inventeur Louis Armand.

Le funiculaire nous conduit à 60 m sous terre et là, c'est le choc émotionnel : une salle immense où tiendrait sans peine Notre Dame de Paris, avec plus de 400 stalagmites sous un éclairage aux reflets changeants pour ajouter à la magie des lieux. Les plus courageux continuent la visite sous la conduite d'un guide. Pas moins de 450 marches pour aller voir ces merveilles de plus près. 45 minutes d'une promenade féerique.



Nous retrouvons la lumière du jour... et la chaleur, nouvelle halte à la boutique des souvenirs puis nous prenons le chemin du retour à travers le causse Méjean. Nous le trouvons aride et triste dans sa grisaille, à peine quelques arpents bien verts qui tranchent vraiment, des troupeaux de moutons sous la garde d'un berger et de ses chiens. Nous regrettons la luxuriance des paysages de ce matin.

Nous arrivons à Florac et nous attaquons la dernière partie de notre voyage. C'est devenu traditionnel, les chansons remplacent la musique d'ambiance, nous raconte les dernières histoires de Toto. Nous laissons les passagers que nous avons pris le matin et pensons déjà au voyage que nous ferons l'an prochain en espérant qu'il n'y aura pas d'absent.

Nous sommes heureux de cette journée passée ensemble mais, il faut bien l'avouer, un peu fourbus de tous ces km parcourus.

### DONS AU CCAS :

André Hours : 200 F

Colette Ilami : 200 F

Pierre Louche : 100 F

M. Mme Chamboredon : 300 F (pour la salle des fêtes)

Alice Icard, présidente du CCAS.

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET SECOURS  
S.D.I.S.**

A la suite d'un incident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques, j'ai fait part au Préfet de ma préoccupation concernant le fonctionnement du SDIS.  
Voici la réponse émanant du Cabinet du Préfet :



« conformément au règlement opérationnel en vigueur, la commune de Malbosc, dans sa totalité, est couverte en premier appel par le centre de secours de Les Vans (tél : 04 75 37 33 90)  
Néanmoins, dans le souci d'apporter à vos administrés la meilleure réponse à leur demande de secours, la partie sud de la commune de Malbosc sera prochainement couverte en premier lieu par le centre de secours de Bessèges (ci-joint la cartographie des limites de secteurs : 1480 étant rattaché à Bessèges et 1484 au centre des Vans)  
Cette nouvelle organisation issue du schéma d'analyse et de couverture des risques sera mise en place dans le nouveau règlement opérationnel... ».

La carte n'étant pas très lisible, sont rattachés à :

**BESSEGES (tél : 04 66 60 09 18)**

Malbosc - chef lieu

Le Mas - Fourniels - L'Eyrolle - Chabannes - Les Escoussous - Grignolles - Aubrias - Mourèdes - La Loubatière - Abeau.

**LES VANS (tél : 04 75 37 33 90)**

Malbosquet - Le Chambon - La Borie - Sabuscles - l'Estevenet - Fabre - Gorges - Bonlier - Gournier.

Pour plus d'informations, s'adresser à la mairie.

**Des cas de tétanos surviennent encore chaque année**

Le tétanos est une maladie rare en France, qui reste cependant très grave. On recense entre 20 et 30 cas par an, dont 30% sont mortels.  
Or, il existe un moyen sûr de s'en prémunir, la vaccination, efficace à 100%

Janine s'égratigne le bras avec des épines en taillant ses rosiers. Roger se blesse au pied avec un clou rouillé en réparant sa vieille barrière. Deux accidents a priori sans gravité mais qui peuvent être l'origine de complications sérieuses, si ces deux personnes ne sont pas vaccinées contre le tétanos. A la suite de cet accident, le bacille (bactérie) responsable de cette infection pénètre dans le corps par la plaie.

Cette maladie touche principalement les personnes âgées de plus de 60 ans, rarement à jour de leur vaccination. 86% des cas déclarés en 1997 étaient âgés de plus de 70 ans et plus particulièrement les femmes, les hommes ayant été vaccinés de façon systématique lors de leur service militaire.

Le réflexe en cas de blessure légère est, bien sûr, de nettoyer la plaie avec un désinfectant. Mais cela ne suffit pas à se débarrasser de cette bactérie. En cas de blessure, si vous n'êtes pas vacciné ou pas à jour dans vos vaccinations, il est impératif de consulter un médecin généraliste qui décidera de la conduite à tenir. Dans tous les cas, si vous n'êtes pas à jour de vos vaccinations, il faut le faire rapidement.

PREVENTION  
VACCINATION :  
le tétanos

Source : bulletin d'information de la MSA.

**L**e tétanos est une maladie causée par un bacille (bactérie) pénétrant dans le corps par une blessure, même mineure. Une fois la plaie contaminée, il peut s'écouler entre 4 et 21 jours avant que les premiers symptômes n'apparaissent, période durant laquelle les substances toxiques libérées par le bacille s'attaquent au système nerveux. Des contractions sévères et surtout très douloureuses commencent par gagner les muscles des mâchoires puis rapidement tous les muscles du corps. C'est une maladie grave qui peut être mortelle dans 30% des cas et laisser d'importantes séquelles.

## Encombrants encombrants

Inscription au SICTOBA, auprès  
de Mme Clavel pour enlèvement  
des monstres :

Tél : 04 75 390 699

entre 15 h et 19h30

Fax : 04 75 390 296

Email : sictoba@worldonline.fr



Le SICTOBA (syndicat Intercommunal de traitement de la Basse-Ardèche est à la disposition de tous pour l'élimination d'objets encombrants dans vos maisons.

Cependant, dans un souci de pollution visuelle mais aussi par souci de commodité, il est préférable que vous contactiez directement le SICTOBA pour prendre rendez-vous. Les agents passeront chez vous, leur évitant ainsi d'avoir à récupérer des objets mouillés, vandalisés.... déposés régulièrement dans les cages grillagées.

Il est rappelé aux habitants que les cages d'encombrants ne sont pas des conteneurs à ordures ménagères, merci de penser aux employés communaux et aux agents du SICTOBA qui nettoient. De même, il est rappelé que le SICTOBA ne ramasse pas les gravats et autres matériaux de construction. Pour cela, la décharge à gravats de Malpas est à votre disposition, ouverte du mardi au vendredi de 13h 30 à 18h 00 (dépliant disponible en mairie).

## Commission de la sécurité des consommateurs

La Commission de la Sécurité des Consommateurs (C.S.C.) a pris acte de la décision de la Société JANKIRY et de la Société BERTBAUDET d'arrêter la fabrication et la distribution du siège transat pour enfant « BABY SLEEPING » à la suite de problèmes liés à la rupture de l'un des anneaux en forme de porte-clefs qui relie la sangle de transport à l'armature du siège.

Testé par un laboratoire agréé à la demande de la C.S.C., le produit s'est révélé en effet non conforme aux exigences de sécurité. Aussi, bien qu'il n'y ait pas eu d'accident grave et à titre de précaution, la CSC demande à la société JANKIRY de diffuser par les moyens d'information qui lui paraît le plus approprié un message aux consommateurs en possession de ce siège pour qu'ils prennent contact avec les distributeurs de ce produit pour les suites à donner.

CSC - cité Martignac, 111 rue de Grenelle 75353 PARIS 07 P  
Tél : 01 43 19 56 64 contact Mme Joelle Pulnix.

## LUTTER CONTRE L'AMBROISIE

### Une nécessité pour notre santé

L'Ambroisie est une plante annuelle; chaque plant disparaît à la mauvaise saison après avoir dispersé ses graines, celles-ci germent au printemps suivant et donnent de nouvelles plantes, d'où la nécessité de détruire la plante avant la floraison. L'ambroisie envahit les bords des routes et chemins, les terres à l'abandon, les lotissements, les vergers et certaines grandes cultures (pois, soja, tournesol), les chaumes après la moisson des céréales, etc. Elle est en progression constante dans la vallée du Rhône et bien au-delà (région parisienne, Suisse, Italie).

**C'est une plante dangereuse pour la santé :** son pollen (2,5 milliards de grains de pollen produits journalièrement par une plante) disséminé par le vent sur des distances de plusieurs dizaines de km provoque des allergies chez un nombre croissant de personnes : rhinites, pharyngites, troubles oculaires, urticaires, graves crises d'asthme. Il suffit de 5 à 10 grains par m<sup>3</sup> d'air pour provoquer la réaction allergique !

### Il faut lutter contre cette plante en la détruisant :

- ⇒ par broyages répétés sur les grands surfaces (verger, chaumes)
- ⇒ Par tontes répétées (le plus bas possible) et des entretiens réguliers des espaces verts, jardins, bords des routes et chemin du domaine public.
- ⇒ Par arrachage en juin-juillet (avant la floraison pour les petites surfaces.

Communiqué de presse  
Transat « Baby Sleeping »

Une association regroupe toutes les  
bonnes volontés pour lutter contre ce  
fléau :

« STOP AMBROISIE »

Mairie

07300 St Jean de Muzols

tél. : 04 75 67 46 91

## Ambroisie

Elle a un nom bien poétique, mais son pollen a un pouvoir allergénique très élevé. Jusqu'à présent, ce joli nom évoquait plutôt la nourriture des dieux, qui selon les Grecs leur procurait l'immortalité, ou aussi la plante aromatique au parfum de citronnelle que les jésuites avaient rapportée du Mexique. Mais certainement pas le fléau en train d'envahir toute la vallée du Rhône et même au-delà. Cette ambroisie-là est venue clandestinement d'Amérique du Nord et son arrivée en France fait l'objet d'une controverse: pour certains, elle aurait été introduite en 1863 par un lot de graines de trèfle rouge. Pour d'autres, la contamination incidente est due aux avions américains qui auraient colporté des graines pendant la seconde guerre mondiale. Dans tous les cas, son arrivée en France ne remonte pas à plus d'un siècle et cette plante poursuit son invasion dans les champs de tournesols de l'Allier et de la Limagne du Nord.

L'ambroisie, *Ambrosia artemisiifolia* est une plante annuelle, assez grande (de 30cm à 1,80m). Les tiges sont robustes, ramifiées, souvent rougeâtres. Les feuilles sont le plus souvent opposées, généralement pennatilobées, avec des divisions lancéolées, à revers grisâtre. La floraison a lieu à la fin de l'été, jusqu'à l'automne.

Les capitules mâles jaune verdâtre, en épis grêles vont libérer d'importantes quantités de pollens. Les fleurs femelles sont insignifiantes à l'aisselle des feuilles supérieures.

Les fruits épineux s'accrochent fréquemment aux poils des animaux et vêtements favorisant ainsi la dissémination.

Très développée dans la région lyonnaise, l'ambroisie a fait l'objet de plusieurs campagnes d'arrachage. Cette plante appartient à la famille des Composées tubuliflores (ou astéracées) et le genre *Ambrosia* compte environ 20 espèces originaires d'Amérique: *Ambrosia coronopifolia*, plante vivace à rhizomes rampants, *A. trifida* aux feuilles palmatilobées à 3-5 lobes, *Xanthium strumarium*, lampourde glouteron provoquant des paralysies chez le bétail, *Galinsoga parviflora* et *ciliata*.

### Références:

"la flore d'Europe Occidentale" Marjorie Blamey et Christopher Grey-Wilson Edition Arthaud

(source Internet)

1762  
*Ambrosia  
artemisiæfolia*

## Déchets ménagers / Le Sictoba regarde vers l'avenir

La réunion publique organisée par le syndicat intercommunal de collecte et traitement des ordures de la basse Ardèche (Sictoba), à Beaulieu, le 16 février concernant le stockage des déchets ménagers, a soulevé les passions. Le Sictoba gère le centre de stockage qui se situe pour la partie décharge des déchets sur la commune de Beaulieu et pour la partie broyage sur celle de Grospièrres. C'était la première réunion publique depuis la création du syndicat il y a 6 ans. Le but était de faire le point sur ce qui a été fait, débattre des actions futures et donner des informations afin de mettre fin à toute rumeur et fausse information qui circuleraient. 53 communes sont concernées par le syndicat, regroupant 27 000 personnes. André Malbos, président, a regretté que le public ne soit pas venu en plus grand nombre, car le devenir des déchets concerne tout le monde. À ses côtés se trouvaient Jean-Pierre Penot, Christian Landelle et Hubert Lepoitevin, vice-présidents, Marc Minetto du bureau, ainsi que Jérôme Gauthier, responsable de la décharge. Parmi le public, des habitants de Beaulieu, directement concernés par la situation de la décharge, car habitant à 200 mètres de distance, d'autres habitants des environs, ainsi que des représentants de communes et cantons plus éloignés, tels que Les Vans et Valgorge. Beaucoup de questions concernaient l'avenir du centre. M. Malbos était clair : « Il n'est pas question pour le Sictoba de fusionner avec le Sidomsa, ni de participer en commun avec ce dernier à la recherche d'un nouveau terrain du côté de Grospièrres. Le Sictoba n'a pas l'intention de dépasser le terrain actuellement clôturé, ce qui implique une gestion efficace des casiers (parcelles individuelles qui reçoivent les déchets broyés, et qui sont par la suite revégétalisés selon les normes en vigueur pour empêcher toute pollution) à l'intérieur de cette clôture ». On travaille sur la question. Une chose est sûre : « Si le site reste tel quel, sans réhabilitation, un casier sera saturé d'ici un an. Si on le réhabilite, le casier durera 3 à 4 ans. De plus, si on arrive à réduire par le tri

sélectif la quantité de déchets traités de 20 %, on va vers 15 d'exploitation ». Le tri sélectif concerne le papier, le verre et le carton, les produits métalliques, les piles, les batteries et les huiles de vidanges, les vêtements. En faisant le tri sélectif, on peut déjà enlever 50 à 60 % du contenu de nos poubelles. Ensuite viennent les fermentescibles (épluchures, déchets de jardin...) qui font 30 à 40 % en poids de la poubelle, et qui sont très polluants. Il y a actuellement un plan départemental qui va vers l'installation de 4 ou 5 plates-formes de compostage. Une est déjà prévue à Barjac, les Vans est candidat pour une deuxième. La démarche de compostage individuel s'avère difficile. Que faire en saison touristique ? La question d'incinération des déchets était soulevée, et Bernard Bonin, maire de Valgorge, a apporté des éléments importants. L'incinération est elle-même très polluante, car il reste des déchets et les fumées. On sait traiter de façon satisfaisante les fumées, mais par groupements de 200 000 habitants, et cela coûte cher. Or on se trouve ici en milieu rural. Il faudrait multiplier le coût par 2 ou 3 de ramener les déchets vers les incinérations éloignées, par exemple Valence. L'incinération sauvage ne résout pas le problème, et la combustion de bois lors de l'écobuage produit 22 éléments cancérigènes ! Si on diminue la quantité de déchets à incinérer, on pourrait regrouper plusieurs syndicats pour réduire le coût. Mais pour l'instant le meilleur choix est l'enfouissement avec un bon traitement des lixiviats (les eaux résiduelles des déchets), ce

qui se passe au centre de Beaulieu. Le maître mot c'est le tri sélectif. Bernard Bremesse a soulevé le problème de la participation individuelle. L'apport volontaire a ses limites. On redemande de faire quelque chose mais les moyens ne suivent pas. Un exemple : la poubelle jaunie, qui n'a pas encore fait son apparition ici. Normalement, c'est la commune qui a la charge des déchets ménagers. Or la poubelle jaunie serait à la charge du Sictoba. Il faudrait donc que toutes les communes délibèrent pour transférer cette compétence au Sictoba. Et puis, comment organiser cette collecte, puisqu'on est en zone rurale ? Le Sictoba est en train d'étudier la question avec les sociétés Adelphe et Eco-Emballages, qui s'occupent des emballages en plastiques. Les soucis des participants concernant la pollution, la création d'autres décharges, l'augmentation des déchets, ont été clairement exprimés. Certaines questions restent toujours sans réponse, d'autres trouvent des réponses pour les 15 années à venir. Après cela, personne ne le sait. Entre-temps, il est clair que c'est le rôle de tout un chacun de trier ses déchets, d'utiliser les conteneurs déjà fournis par les communes, et d'apporter au centre de traitement les éléments pour lesquels il n'y a pas encore de conteneur sur la commune, afin que le contenu de la poubelle familiale puisse être réduit à l'essentiel. Sans cette participation individuelle, le problème du traitement des déchets ménagers va continuer à s'aggraver, et c'est toute la population qui en payera le prix fort.

La Tribune - 22 Février 2001 -

# SANGLIERS - la pétition

Vous avez été très nombreux à signer la pétition sur les multiples dégâts occasionnés par les sangliers, qu'il s'agisse de dégâts aux cultures, de murs dégradés et jardins dévastés.  
Nous l'avons transmise à M. le Préfet de l'Ardèche.

Voici la réponse qu'il a donnée par courrier en date du 20 février 01.

« .... Je reste très attentif aux problèmes que vous soulevez. La situation que vous décrivez m'a conduit à prendre depuis plusieurs années, plusieurs mesures susceptibles d'accroître la pression de chasse avec notamment :

- ⇒ l'ouverture anticipée de la chasse aux sangliers du 15 août à l'ouverture générale.
- ⇒ La chasse aux sangliers du 15 janvier au 28 février en battue ou par tir individuel,
- ⇒ L'autorisation de chasser pendant 5 jours par semaine et en temps de neige.

Par ailleurs, j'ai reconduit le classement nuisible du sanglier en 2001, dispositif permettant aux propriétaires de détruire les sangliers pendant la période du 1er au 31 2001.

Conscient que ces mesures doivent être soutenues par une réelle mobilisation des chasseurs, j'ai rappelé lors du dernier Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage aux représentants du monde cynégétique leur responsabilité en matière de gestion de ces populations et leur ai demandé de mobiliser l'ensemble des chasseurs afin d'exercer une chasse efficace et soutenue.

Je suis convaincu que le règlement de ce problème passe aussi par un dialogue local et invite l'ensemble des agriculteurs et propriétaires de votre commune à participer activement aux assemblées générales de l'ACCA afin d'y évoquer leurs difficultés et de participer à l'organisation de la chasse et à la protection de leurs biens.

Enfin, je soumettrai à un prochain Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage des dispositions permettant d'accroître l'exercice de la chasse aux sangliers et d'ainsi ramener à terme l'importance de ce gibier à niveau compatible avec les autres intérêts..... »

Dessin : Barbara (Pont du Moutet—Malbosquet)



## Qu'ont en commun l'arbre, le sanglier et le nylon ?... La brosse à dents !

En bref

- Il y a 5 000 ans : de jolies petites branches d'Égypte...
- XV<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles : le poil, la plume et l'or
- 1937 : une brosse à dents miracle
- 1950 : le miracle blesse moins
- 1997 : encore les petites branches...

Brosser ses dents, action si ordinaire aujourd'hui, ne date pas du siècle dernier. Imaginez : les Égyptiens se souciaient déjà de leur hygiène buccale ! Si nous le savons aujourd'hui, c'est parce qu'ils avaient aussi la bonne habitude de se faire ensevelir avec tous leurs trésors... On a donc découvert, dans des tombeaux datant de plus de 3000 ans avant Jésus-Christ, des petites branches d'arbre dont le bout avait été effiloché en fibres souples. C'est tout de même drôle d'imaginer un Égyptien se brossant les dents après son repas, entre deux constructions d'une pyramide !

Toutefois, le véritable ancêtre de notre brosse à dents serait une invention chinoise du xv<sup>e</sup> siècle, que les Européens de l'époque auraient rapportée dans leurs bagages. Cette brosse à dents était ainsi conçue : des poils de cou d'un sanglier de Sibérie étaient assemblés et fixés à une branche de bambou ou à un os. En Occident, toutefois, on n'apprécia pas beaucoup la dureté des poils de sanglier. De toute façon, bien peu d'Occidentaux se brossaient les dents, et ceux qui le faisaient préféraient prendre des poils de cheval, plus doux que ceux du sanglier !

En Europe, la mode était plutôt au curetage de dents après les repas, avec plume d'oie ou cure-dent en argent ou en cuivre. Le poil d'autres animaux aurait aussi servi, jusqu'à notre siècle, à l'entretien des dents. Mais ce fut le pauvre sanglier de Sibérie qui remporta la palme. L'animal fut donc importé pour ses poils de cou pendant très, très, très longtemps... En fait, jusqu'à l'invention du nylon, au xx<sup>e</sup> siècle !

En 1937, dans les laboratoires de Du Pont de Nemours, aux États-Unis, le nylon fut inventé par Wallace H. Carothers. En 1938, ce nouveau matériau devint un symbole du modernisme et de la prospérité par la commercialisation des bas de nylon et de la brosse à dents aux poils miracles du docteur West. Les sangliers pouvaient enfin respirer !

Au début, même s'il y avait nombre d'avantages à utiliser cette nouvelle brosse au lieu de celle faite de poils de sangliers (ces poils se détachaient, ne séchaient pas bien ou devenaient des nids de bactéries), elle ne satisfaisait pas entièrement les consommateurs. C'est que les poils de nylon étaient très rigides et brisaient les gencives. En 1950, Du Pont améliora donc sa brosse en la dotant de poils de nylon plus souples. Aujourd'hui, les marques, les types et les couleurs de brosses à dents nous sont offerts en grande quantité. Malgré cela, dans des peuplades africaines et dans certains coins des États-Unis, des personnes utilisent encore les branches d'arbres pour entretenir leur dentition !

# LOUP, Y ES-TU ?

## Brève histoire de la Bête du Gévaudan, de la Bête du Vivarais et de quelques autres.

Entre 1754 et 1767, les gens du Gévaudan ont vécu un véritable cauchemar. Pendant 3 ans, environ 100 personnes ont été tuées. Ces événements ont certainement débuté au printemps de l'année 1764 lorsqu'un animal se jeta sur une vachère. Les bovins firent face à l'agresseur qui s'enfuit. Jusqu'à la fin de cette année-là, 16 personnes furent tuées. Face à cette tragédie, la paroisse demanda de l'aide. Le 3 novembre, 56 dragons commandés par le major Duhamel arrivèrent de Clermont-Ferrand. Leur intervention s'avéra infructueuse.



Le major et ses troupes ayant quitté la région, notamment à cause des plaintes des paysans, arriva le capitaine Denneval. Fin chasseur, il avait déjà tué 1200 loups au cours de sa carrière. Il n'obtint pas plus de succès.

Il fut remplacé par Antoine de Beauterne, porteur-arquebuse, lieutenant des chasses du roi Louis XV. Celui-ci tua la Bête le 21 septembre 1765, en fait un loup de 130 livres, mesurant 1,9 m. du museau au bout de la queue. Après une accalmie de 3 mois, les attaques reprurent.

Le 10 juin 1767, Jean Chastel tua un loup de 47,415 kg. et mesurant 1,118 m. de la pointe du museau au bout de la queue.

Les attaques cessèrent définitivement. Mais on ne put jamais prétendre: "On n'entendit plus parler de la Bête." Car de livres en film, de contes en légendes, de thèses en spectacles elle a depuis ce temps toujours occupé l'esprit de quelques-uns et excité l'imagination de quelques-autres. De fait en ce temps-là, qui était "Le Monstre du Gévaudan" ? Rendez-vous le 15 juin pour en avoir une nouvelle idée.



### POUR EN SAVOIR PLUS

- André Auguste La Bête du Gévaudan (1890)
- Buffière Félix La Bête du Gévaudan, une grande énigme de l'Histoire (1987) Toulouse
- Crouzet Guy Quand sonnait le glas au pays de la Bête (1985) Réquiem en Gévaudan (1992) CRDP Clermont-F.
- Delperrie-de-Bayac Jacques Du sang dans la Montagne. Vrais et faux mystères de la Bête du Gévaudan. (1970) Fayard
- Dubois Vie et mort de la Bête du Gévaudan (1988) Liège Ogam
- Fabre François La Bête du Gévaudan (1930) Paris Floury
- Louis Michel La Bête du Gévaudan, l'innocence des loups. (1992) Paris Perrin
- Ménatory Gérard La Bête du Gévaudan (1976) Mende Chaptal rééd. 1984
- Pic Xavier La Bête qui mangeait le monde en pays de Gévaudan et d'Auvergne. (1968) Chaptal rééd. Albin-Michel 1971
- Pourcher Pierre Histoire de la Bête du Gévaudan (1889) St Martin de Boubaux

## LA BÊTE DES CÉVENNES ou BÊTE DU VIVARAIS

La Bête des Cévennes ou Bête du Vivarais, a sévi de 1809 à 1817, aux confins des départements que sont l'Ardèche, le Gard et la Lozère. Le mystère en est aussi épais que celui de son illustre aînée, quoique dans les actes de décès soit mentionné: "dévoré par le loup".

Malbosc s'est trouvé sur sa route. En 1812, 1813, 1815, Jean Placide Hours (6 ans), Joseph Piolet (3 ans), Marie-Rose Hours (10 ans) et Rose Coste (7ans) en furent les innocentes victimes.

Quelle fut la fin réelle de ce monstre? Nul ne le sait. Bien sûr, des loups furent tués. Mais le Terrible était-il parmi eux?



### ACTE DE DÉCÈS.

Mairie de Malbosc

L'Anobis de huit ans, le premier  
du mois de janvier par-devant nous Joseph Costantini  
adjoint au maire Officier de l'état civil  
de la Commune de Malbosc département

de l'Ardèche, canton de Val  
sont comparus Mathieu Hours dit trial  
demeurant à Aubria profession de cultivateur  
qui a dit être le père d'un défunt  
et Jean-François Labitherie profession de cultivateur  
demeurant à Aubria le tout de cette commune qui a dit être  
voisin d'un défunt

lesquels nous ont déclaré que Jean Placide Hours  
âgé de six ans, profession de  
demeurant à Aubria  
fils de Mathieu Hours dit trial et de

Marie Mourin - - - - - demeurant à Aubria - - - - -  
est décédé le vingt-neuf du mois de octobre précédent  
heure de ayant été en maison à Devore par un  
loup, le présent acte de décès n'ayant été enregistré  
et sans tenir compte de jamais proposé à cela  
Et les déclarans ont \* signés avec nous, adjoint

\*S'il déclarant  
et les témoins  
ne savent si-  
gnier, il en sera  
fait mention.

le présent acte, après que lecture leur en a été faite, ils par nous signés

Labitherie

Hours dit trial

Costantini



## ET QUELQUES AUTRES

### Les loups sont entrés dans Paris

Charles VI ne saurait régner ni apporter la paix au pauvre royaume de France. La guerre de cent ans décime et mine le pays. Mal an que cet an 1421. L'hiver en est si long qu'en juin la vigne n'a pas encore fleuri. La famine est là pour tous, hommes et bêtes. Et les loups "déterraient à leurs pattes les corps des gens qu'on enterrait aux villes et aux champs; car partout où on allait, on trouvait des morts et aux champs et aux villes par la grande pauvreté qu'ils souffraient".

Deux ans plus tard, Charles attend encore la couronne que lui offrira une certaine Jeanne. A autorité baffouée, royaume déchiré. Les loups prennent désormais de l'audace et courent dans Paris.

"En ce temps (juillet 1423) venaient à Paris les loups toutes les nuits.....En ce temps (novembre 1438) venaient les loups dedans Paris par la rivière et prenaient les chiens et si mangèrent un enfant de nuit en la place aux Chats derrière les Innocents" (Journal d'un Bourgeois de Paris de 1405 à 1449) (extrait de "La peur du loup" Geneviève CARBONNE chez Gallimard Découvertes)

### Les loups boucs émissaires

Malgré les chiffres (160 morts en Russie durant l'hiver 1878, par exemple), on ne peut affirmer que tout fut l'oeuvre des loups. Dans l'empire britannique des Indes, les autorités coloniales "s'étonnent". En 1878 toujours, elles dénombrent neuf cents victimes des loups, parmi lesquelles très peu d'adultes mais une grande majorité de fillettes. Les disparitions sont acceptées avec fatalité par les familles. Ne déguisaient-elles pas des infanticides?

Et ainsi tant d'autres faits à retrouver dans "La peur du loup" déjà cité.

A noter que la dernière victime déclarée d'un loup en France disparut le 13 août 1918 en Haute-Vienne. A la découverte de ses restes, le 2 octobre, on accusa spontanément les loups; des battues servirent d'enquête.

**La bibliothèque vous propose un choix de livres et d'albums sur ce thème à partir du 15 juin. Bonne lecture.**

Dernier film en date: **Le Pacte des Loups** (sortie janvier 2001)

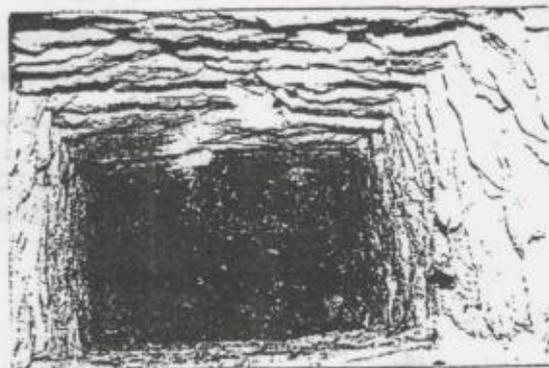
Toujours sur ce thème **Le Miracle des Loups** (1962)

Sans oublier la chanson **Les Loups** interprétée par Serge Réggiari

\*\*\*\*\*

### Archéologie

Les loups ont depuis longtemps disparu des montagnes cévenoles et seuls les "sugòs" (ou subiò, subò suivant la région,) nous en prolongent le souvenir. Il s'agit de pièges. Ce sont des fosses de 3m. de haut pour 2m. de large creusées le long d'un chemin présumé de l'animal. Ainsi celle de St Paul-Lacoste, non loin du chemin royal.



Piège à loups de St Paul la Coste (Photo: Philippe Niccasi)

Pour terminer sur une note gaie, quelques paroles d'une ronde occitane

Anem a la vinha, que lo lop i es pas.  
Manjarem de figas e de polit muscat.

-Lop, lop, sies aquí? -Non!  
-De que fas? - Dormisse! (Me lève, cargue las bralhetas,...)

Lop, lop, manjaras pas de mas drolletas, lop, lop, manjaras pas de mos gojats!

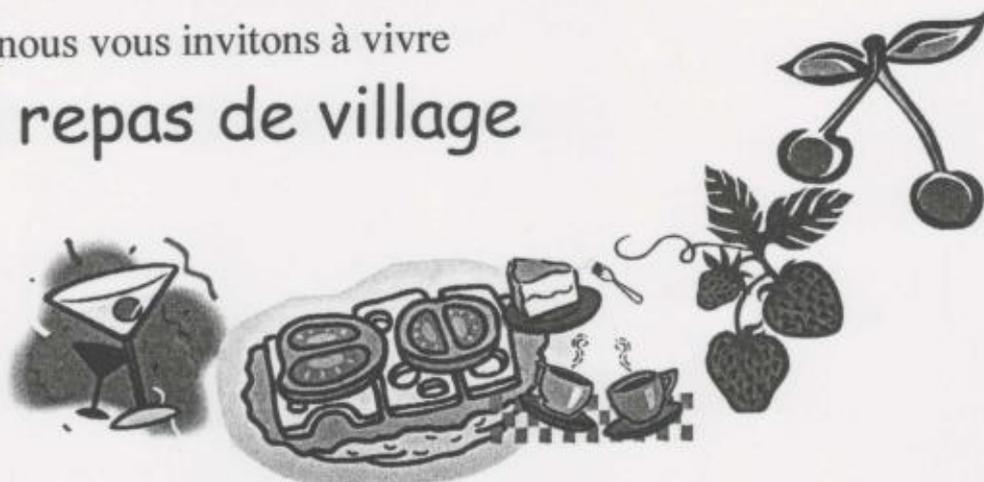
Après les flonflons et les feux d'artifice de la fête nationale, il est nécessaire de reprendre des forces.

Fourbissez vos fourchettes, préparez de savoureux petits plats, déployez vos nappes sans oublier le bon jus de la treille qui remplira le verre de l'amitié :

## DIMANCHE 15 JUILLET

nous vous invitons à vivre

### Un repas de village



A partir de 18h, le groupe de musiciens de musique traditionnelle

### CABR'E CAN

nous accompagnera pour l'apéritif. Nous mangerons ensemble (attention, chacun apporte son repas !) et pour faciliter la digestion, les agapes seront suivies à 21 h d'un

### balèti

Animé par nos valeureux interprètes.  
Chaussures souples et jambes légères sont de rigueur !

